

FORMATIONS  
2010

L'agriculture de groupe : une solution d'avenir



A C C O M P A G N E R L E S S O C I É T É S

SEPTEMBRE  
15 au 17  
(3 jours)

## Agriculteurs en difficulté

**OBJECTIF** : Connaître les principes de mise en œuvre des procédures collectives suite à la réforme ; savoir quels sont les interlocuteurs et leur rôle afin d'être à même d'informer les agriculteurs et les aider à mettre en place des mesures de prévention, leur fournir des conseils, suivre les différentes procédures.

### PROGRAMME

Procédures existantes pour les agriculteurs en difficulté.

Mesures précontentieuses, règlements amiables, données procédurales.

**La procédure judiciaire** : notion de cessation de paiement, jugement d'ouverture...

**Le redressement judiciaire** (plan, suivi recours).

**La liquidation** : cessation d'activité et conséquences (faillite...).

Responsabilité de l'exploitant individuel ou en société et des membres de sa famille.

Intérêt des sociétés à responsabilité limitée...



Eric MASTORCHIO  
Lionel MANTEAU  
(Avocat)

Participation aux frais :

**1 190 € HT**  
(support documentaire  
inclus)  
+ frais de repas

Lieu : ANSGAEC - Paris



**ANSGAEC - Association Nationale des Sociétés  
et Groupements Agricoles pour l'Exploitation en commun**

11 rue de La Baume – 75008 PARIS

Téléphone : 01 53 89 12 20 Fax : 01 45 63 09 32

Mèl : [ansgaec@ansgaec.org](mailto:ansgaec@ansgaec.org)